

**COMITE SYNDICAL**  
**Syndicat Mixte du Pays Castelroussin – Val de l'Indre**  
**24 mai 2006**

Date de convocation : 17 mai 2006

Etaient présents :

Monsieur Yves ARNOUX	Titulaire Syndicat Mixte	Conseiller municipal	SOUGE
Monsieur Jean-Claude BALLON	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	MARON
Monsieur Didier BARACHET	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	ARDENTES
Monsieur Michel BLONDEAU	Pdt Syndicat Mixte	Conseiller Général, Maire	DEOLS
Monsieur David BORDET	Titulaire Syndicat Mixte	Conseiller municipal	VILLERS-LES-ORMES
Monsieur Luc DELLA-VALLE	Titulaire Syndicat Mixte	Adjoint	DEOLS
Monsieur Rémy FAGUET	Titulaire Syndicat Mixte	Adjoint	BUZANCAIS
Madame Astrid GAIGNAULT	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	DIORS
Madame Anita GROS	Titulaire Syndicat Mixte	Conseillère municipale	MONTIERCHAUME
Monsieur Jacques HAISE	Suppléant Syndicat Mixte	Adjoint	NIHERNE
Monsieur Bernard JANVIER	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	SAINT-GENOU
Monsieur Daniel LEPAGE	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	MEOBECQ
M. Christian MOUCHEBŒUF	Suppléant Syndicat Mixte	Adjoint	SASSIERGES-ST-GERMAIN
Monsieur Norbert PAGANELLI	Titulaire Syndicat Mixte	Adjoint	LE POINCONNET
Monsieur Raoul PERRIN	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	NEUILLAY-LES-BOIS
Monsieur William STEVANIN	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	ETRECHET
Monsieur Robert VALLE	Suppléant Syndicat Mixte	Adjoint	VILLEDIEU-SUR-INDRE
Monsieur Jean-Luc WILMOT	Titulaire Syndicat Mixte	Adjoint	SAINT-LACTENCIN

Absents ayant donné pouvoir :

Madame Thérèse BLANCHARD	Titulaire Syndicat Mixte	Adjointe	CHEZELLES
Monsieur Christophe VANDAELE	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	VENDŒUVRES

Assistaient également :

Mademoiselle Elise CHEVALIER	Invitée Syndicat Mixte	Chargée de missions Pays	DEOLS
Madame Stéphanie DELARBRE	Invitée Syndicat Mixte	Chargée de missions Pays	DEOLS
Monsieur Jean DELAVERGNE	Invité Syndicat Mixte	Vice-président C. régional	ORLEANS
Mademoiselle Valérie DEVINEAU	Invitée Syndicat Mixte	Secrétaire comptable Pays	DEOLS
Madame GAULTIER-PERRAT	Invitée Syndicat Mixte	Directrice CCVIB	VILLEDIEU-SUR-INDRE
Monsieur Giobatta GIUSTO	Invité Syndicat Mixte	Conseil de développement	CHATEAUROUX
Monsieur Raphaël GUY	Invité Syndicat Mixte	Directeur Pays	DEOLS
Monsieur Alain NEVIERE	Invité Syndicat Mixte	Conseil de développement	CHATEAUROUX
Monsieur André PLAT	Invité Syndicat Mixte	Conseil de développement	CHATEAUROUX

Etaient excusés :

Monsieur Michel BRUN	Membre Syndicat Mixte	Conseiller général	LEVROUX
Madame Thérèse DELRIEU	Membre Syndicat Mixte	Conseillère générale	CHATEAUROUX
Monsieur Alain LAVAUD	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	NIHERNE
Monsieur Didier PINAULT	Titulaire Syndicat Mixte	Adjoint	SASSIERGES-ST-GERMAIN
Monsieur Gérard SALMON	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	ARGY
Monsieur Jean-Paul THIBAUT	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	VILLEDIEU-SUR-INDRE

Etaient absents :

Monsieur Régis BLANCHET	Membre Syndicat Mixte	Conseiller général	BUZANCAIS
Monsieur Jacques BREUILLAUD	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	JEU-LES-BOIS
Monsieur Pierre DESSEIGNE	Membre Syndicat Mixte	Conseiller général	ARDENTES
Monsieur Michel DURANDEAU	Membre Syndicat Mixte	Conseiller général	CHATEAUROUX
Monsieur François JOLLIVET	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	SAINT-MAUR
Monsieur Jean-Pierre MARCILLAC	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	COINGS
Monsieur Serge MARTINIERE	Titulaire Syndicat Mixte	Adjoint	ARTHON
Monsieur Jean-François MAYET	Membre Syndicat Mixte	Conseiller général	CHATEAUROUX
Monsieur Bernard OLLIER	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	LUANT
Madame Aurélie OLLIVIER	Titulaire Syndicat Mixte	Conseillère municipale	CHATEAUROUX
Monsieur Edouard des PLACES	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	VINEUIL
Monsieur Claude SAUVAGET	Titulaire Syndicat Mixte	Maire	LA CHAPELLE ORTHEMALE

- |                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| • Membres en exercice               | : 35                                     |
| • Membres présents au total         | : 18 (17 délégués, 1 conseiller général) |
| • Membres ayant pris part aux votes | : 18 (17 délégués, 1 conseiller général) |
| • Suffrages exprimés                | : 20 (18 votants et 2 pouvoirs)          |

**Le Président du Syndicat Mixte,**

**Michel BLONDEAU.**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 24 mai 2006  
L'an deux mille six  
Le vingt quatre mai à 18H00

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 17 mai 2006, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BLONDEAU.

Etait présente la majorité des membres en exercice.

### **Ordre du jour**

---

#### **Approbation du Procès Verbal du Comité Syndical du 31 janvier 2006**

---

Le Comité Syndical s'est réuni le 31 janvier 2006 sous la présidence de Monsieur Michel BLONDEAU.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité, APPROUVE et ADOPTE le Procès Verbal du Comité Syndical du 31 janvier 2006.

Pour extrait conforme,

***Le Président du Syndicat Mixte,***

***Michel BLONDEAU.***

***Transmis à la Préfecture de l'Indre le :***

***Publié le :***

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 24 mai 2006  
L'an deux mille six  
Le vingt quatre mai à 18H00

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 17 mai 2006, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BLONDEAU.

Etait présente la majorité des membres en exercice.

### Ordre du jour

---

#### Validation du programme d'actions régional Agglomération - Pays

---

VU la Charte de développement validée en Commission Permanente du Conseil régional du Centre du vendredi 5 mai 2006.

APRES avoir réuni les commissions du Syndicat Mixte et du Conseil de développement :

- les 3 avril et 5 mai 2006 pour la commission Tourisme, Loisirs, Culture ;
- les 4 avril et 4 mai 2006 pour la commission Habitat, Social, Insertion ;
- les 5 avril et 9 mai 2006 pour la commission Industrie, Commerce, Artisanat ;
- les 6 avril et 9 mai 2006 pour la commission Agriculture, Environnement.

VU l'avis favorable à la majorité (une abstention) du Conseil de développement lors de sa réunion du 22 mai 2006.

VU la délibération du Conseil Communautaire de l'Agglomération Castelroussine en date du 23 mai 2006.

VU le montant de l'enveloppe accordée pour le Contrat régional Agglomération – Pays à hauteur de 15 741 000 € dont 2 000 000 € au titre du Fonds Sud.

VU le projet du Pays qui est de développer l'attractivité du territoire et renforcer l'identité du bassin de vie Castelroussin – Val de l'Indre selon la déclinaison suivante :

#### **Axe 1 : Favoriser l'attractivité économique du Pays**

Action 1 : mise en place d'une politique d'attractivité industrielle, artisanale et commerciale	2 851 100 €
Action 2 : soutenir l'agriculture et les filières locales	360 000 €

**Axe 2 : Favoriser l'accueil de nouvelles populations et adapter l'offre de services**

Action 3 : actions en faveur de l'habitat et du cadre de vie	5 199 300 €
Action 4 : mieux organiser et structurer l'offre de services à la personne	6 493 700 €
Action 5 : aménagement et mise en valeur du val de l'Indre	509 400 €
Action 6 : soutenir l'ingénierie	66 200 €
Action 7 : enveloppe non affectée	261 300 €
<b>TOTAL</b>	<b>15 741 000 €</b>

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

APPROUVE ce programme d'actions régional Agglomération – Pays.

MANDATE son Président afin qu'il sollicite et qu'il engage une discussion avec le Conseil régional du Centre pour une signature au plus tôt.

Pour extrait conforme,

***Le Président du Syndicat Mixte,***

***Michel BLONDEAU.***

***Transmis à la Préfecture de l'Indre le :***

***Publié le :***

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 24 mai 2006  
L'an deux mille six  
Le vingt quatre mai à 18H00

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 17 mai 2006, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BLONDEAU.

Etait présente la majorité des membres en exercice.

### **Ordre du jour**

---

#### **Désignation de trois délégués et versement d'une subvention à Fédér'Aide**

---

Par délibération du Comité Syndical du 28 octobre 1998, les élus du Pays ont décidé d'adhérer à l'association Fédér'Aide, réunissant le Syndicat Mixte du Bassin de Vie Castelroussin – Val de l'Indre et les associations qui la composent.

En effet, l'un des objectifs du Syndicat Mixte issu de sa charte de développement est d'intervenir dans le domaine de l'économie solidaire.

Suite aux changements de ses statuts, le Syndicat Mixte doit désigner à nouveau trois délégués pour siéger au sein de l'association Fédér'Aide.

Vu les conditions d'exercices difficiles pour les associations oeuvrant dans l'insertion et le maintien à domicile des personnes dépendantes.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

DESIGNE trois délégués du Syndicat Mixte pour siéger à l'association Fédér'Aide : Messieurs MARCILLAC (Coings), STEVANIN (Etrechet) et DELLA-VALLE (Déols) ;

PROPOSE de verser une subvention de 8 000 € à l'association Fédér'Aide pour l'exercice 2006 ;

AUTORISE le Président à signer la convention fixant les modalités de versement de cette subvention.

Pour extrait conforme,

***Le Président du Syndicat Mixte,***

***Michel BLONDEAU.***

***Transmis à la Préfecture de l'Indre le :***  
***Publié le :***

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 24 mai 2006  
L'an deux mille six  
Le vingt quatre mai à 18H00

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 17 mai 2006, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BLONDEAU.

Etait présente la majorité des membres en exercice.

### **Ordre du jour**

---

#### **Désignation de dix délégués au Conseil de développement**

---

Par délibération du 18 octobre 2001, les élus du Pays ont décidé de mettre en place un Conseil de développement et de valider sa composition.

Le Conseil de développement prévoit un collège de 16 membres représentant la société civile, un collège de 4 personnes qualifiées et un collège de dix élus du Pays.

Suite aux changements de ses statuts, le Syndicat Mixte doit désigner, à nouveau, dix délégués pour siéger au sein du Conseil de développement.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

DESIGNE dix délégués du Syndicat Mixte pour siéger au Conseil de développement, à savoir, Michel BLONDEAU, Astrid GAINAULT, Anita GROS, Alain LAVAUD, Serge MARTINIERE, Edouard des PLACES, Georges RAMBERT, Gérard SALMON, William STEVANIN, Jean-Paul THIBault.

Pour extrait conforme,

***Le Président du Syndicat Mixte,***

***Michel BLONDEAU.***

***Transmis à la Préfecture de l'Indre le :***

***Publié le :***

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 24 mai 2006  
L'an deux mille six  
Le vingt quatre mai à 18H00

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 17 mai 2006, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BLONDEAU.

Etait présente la majorité des membres en exercice.

### **Ordre du jour**

---

#### **Désignation d'un délégué à l'Agence de Développement Economique de l'Indre**

---

Par délibération du 4 mars 1999, les élus du Pays ont souhaité adhérer à l'Agence de Développement Economique de l'Indre.

A été désigné en 1999, le Président de la commission Economie du Syndicat Mixte comme délégué du Syndicat Mixte à l'Assemblée générale de l'ADEI.

Suite aux changements de ses statuts, le Syndicat Mixte doit désigner à nouveau un délégué pour siéger à l'ADEI.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

DESIGNE Monsieur Alain LAVAUD, Vice-président et Président de la Commission Industrie – Commerce et Artisanat du Syndicat Mixte, pour siéger à l'Assemblée Générale de l'ADEI.

Pour extrait conforme,

***Le Président du Syndicat Mixte,***

***Michel BLONDEAU.***

***Transmis à la Préfecture de l'Indre le :***

***Publié le :***

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 24 mai 2006  
L'an deux mille six  
Le vingt quatre mai à 18H00

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 17 mai 2006, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BLONDEAU.

Etait présente la majorité des membres en exercice.

### **Ordre du jour**

---

#### **Approbation du rapport d'activités 2005**

---

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité, APPROUVE le rapport d'activités 2005.

Pour extrait conforme,

***Le Président du Syndicat Mixte,***

***Michel BLONDEAU.***

***Transmis à la Préfecture de l'Indre le :***

***Publié le :***

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 24 mai 2006  
L'an deux mille six  
Le vingt quatre mai à 18H00

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 17 mai 2006, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BLONDEAU.

Etait présente la majorité des membres en exercice.

### **Ordre du jour**

---

#### **Remplacement du Directeur du Syndicat Mixte**

---

Vu la demande de mutation de Monsieur Raphaël GUY, Directeur du Syndicat Mixte, qui sera effective au 1<sup>er</sup> juin 2006 ;

Vu la nécessité pour le bon fonctionnement des services de pourvoir à son remplacement ;

Vu les missions du Directeur qui sont les suivantes :

- Direction administrative et financière du Syndicat Mixte ;
- Encadrement du personnel ;
- Suivi des procédures contractuelles et notamment le Contrat régional Agglomération – Pays ;
- Animation du territoire et du Conseil de développement ;

Après avoir lancé le recrutement, auprès des services de l'ANPE et du Centre de gestion, d'un directeur du Syndicat Mixte titulaire ou contractuel,

Les services du Pays ont étudié 28 candidatures.

Un jury, composé de Messieurs Michel BLONDEAU, Alain LAVAUD, William STEVANIN et Raphaël GUY, s'est entretenu avec 7 personnes le mardi 16 mai 2006.

Aucun candidat titulaire de la Fonction Publique ne correspondait véritablement au profil du poste.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

VALIDE les raisons du recrutement d'un contractuel en lieu et place d'un titulaire ;

APPROUVE le recrutement d'un contractuel au poste de Directeur du Syndicat Mixte pour une durée déterminée de 1 an à compter du 3 juillet 2006 ;

FIXE la durée hebdomadaire de travail à 35H00 et la rémunération afférente à cet emploi sur la base de l'indice brut 585 majoré 493 ;

PRECISE que les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice en cours ;

MANDATE le Président pour effectuer les opérations s'y rapportant.

Pour extrait conforme,

***Le Président du Syndicat Mixte,***

***Michel BLONDEAU.***

***Transmis à la Préfecture de l'Indre le :***

***Publié le :***

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 24 mai 2006  
L'an deux mille six  
Le vingt quatre mai à 18H00

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 17 mai 2006, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BLONDEAU.

Etait présente la majorité des membres en exercice.

### Ordre du jour

---

#### Réalisation d'une opération collective de l'Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce par les services du Pays

---

L'objet de cette opération consiste à créer une base de données pour recenser les commerces vacants sur le territoire du Pays.

Cette opération se déroulera :

- De juin à septembre 2006 (3,5 mois) pour le recensement auprès des maires, des notaires, des agents immobiliers, ... des commerces vacants et pour les photographies et visites des locaux (état des lieux) ;
- D'octobre à novembre 2006 (2 mois) pour la création de la base de données et la mise en ligne sur le site Internet du Pays.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

CONFIE cette mission, à compter du 1er juin 2006, aux services du Syndicat Mixte du Pays et pour se faire, met à disposition Madame Valérie DEVINEAU, secrétaire comptable du Syndicat Mixte :

- A 60% de son temps de travail pour une première phase de 3,5 mois ;
- A 40% de son temps de travail pour une seconde phase de 2 mois.

SOLLICITE en contrepartie les fonds ORAC destinés à cette opération collective selon le plan de financement prévisionnel suivant :

<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Recensement des locaux d'activités vacants 4 950,00 €	Fonds ORAC provenant du FSE 3 500,00 €
Création d'une base de données 2 050,00 €	Fonds ORAC provenant de la CAC 3 500,00 €
<b>TOTAL</b> <b>7 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b> <b>7 000,00 €</b>

PRECISE que le Syndicat Mixte procédera à un appel à cotisation sur la section ORAC du Budget du Syndicat Mixte incluant le paiement :

- D'heures supplémentaires ;
- Des frais de déplacements ;
- Du temps agent ;
- Des frais divers liés à l'exécution de cette mission.

Pour extrait conforme,

***Le Président du Syndicat Mixte,***

***Michel BLONDEAU.***

***Transmis à la Préfecture de l'Indre le :***

***Publié le :***